



“le cramignon”

« Au-delà de l'aide matérielle »

Bulletin bimestriel de liaison entre Conférences et Centres de la Société de St-Vincent de Paul en Province de Liège



SOMMAIRE

Un numéro particulièrement chargé, mais qui sort avec un petit mois de retard... Désolé !

Page 1

- Editorial : Etre chrétien ? (J.Grandjean)

Page 2

- L'avenir (la survie ?) de nos Conférences...(M.Bouly).

Pages 3

- Nouveaux volontaires : du pratico-pratique (MBY)
- HELP (1) ! (Amercoeur)

Page 4

- Formation VIP Fév.17 (Visé)
- Plan Canicule à Liège et Seraing (Relais Social).

Page 5

- 400 ans du charisme vincentien (Banneux)
- Vos articles pour le prochain Cramignon (N° 86)
- In Memoriam Josée DARDENNE (La Traille)

Page 6

- In Memoriam (suite) Michel DORMAL (Héron - Couthuin).
- Le Conseil Provincial vous parle :
 - . rappel Denturologie
 - . HELP (2) : VERVIERS
 - . Budget 2017 (précisions).

Page 7

- On vous informe :
 - . Points APE (suite) - Evolution Panier Solidaire et Table Alimentaire à Liège. (M.Bouly)
- Invitation FOSPI/VOSPI : Retraite à Wavreumont (octobre)
- In Memoriam (suite) Pierre LEROY (Ans, Loncin).
- SSVV sur Internet.

Edito : Etre chrétien ?

C'est le texte « Pas fier d'être chrétien » de Frédéric Antoine, rédacteur en chef du Magazine catholique liégeois « L'Appel », qui m'a inspiré cet éditorial. Si je partage la majorité des inquiétudes de l'auteur, je pense que son attaque frontale sur le candidat Fillon fait un peu l'impasse sur la présomption d'innocence. Quelle que soit l'issue de la procédure engagée contre le politique français et même si du point de vue légal il n'avait commis aucun délit, son comportement est-il pour autant éthique et moral ? Engager des proches à son service est-il en accord avec l'intérêt général ? D'autre part, peut-on invoquer sa chrétienté comme argument politique ? Mais je voudrais revenir sur la formule « Etre chrétien ». Sommes-nous chrétiens parce que nous sommes baptisés, comme nous sommes belges parce que nés en Belgique ? Je ne suis pas chrétien, car pour moi il ne s'agit pas d'un état (le verbe être est un verbe d'état, nous a-t-on appris) mais tendre vers la chrétienté relève d'une dynamique vers laquelle on

essaie de progresser. Notre démarche dans ce sens restera toujours partielle.

On peut évidemment se poser de nombreuses questions sur notre société occidentale de tradition chrétienne et sur sa richesse.

Dans nos églises, on nous dit parfois qu'être riche n'est pas honteux, encore faut-il que cette richesse ne soit pas mal acquise. Si être riche n'est pas un mal en soi, est-ce pour autant éthique et moral alors que la majorité vit dans le besoin ? Même ceux qui acceptent de s'investir en faveur des plus démunis, le font le plus souvent pour autant qu'ils conservent leurs acquis. C'est mon cas, comme je suppose la plupart d'entre vous.

Les réactions plus ou moins virulentes contre les immigrés, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, n'ont pas d'autres origines.

Bref, le christianisme tel que nous le pressentons au travers des Evangiles est encore loin d'être une réalité.

Persévérons quand même !

J.Grandjean

Les articles portant la signature de leur auteur n'engagent que celui-ci. La rédaction du Cramignon ne peut en être tenue pour responsable.

L'avenir (la survie ?) de nos Conférences passe par l'arrivée de nouveaux volontaires...

Ce point a encore été relevé lors de la dernière Assemblée Générale SSVP de Liège : nombre de Conférences et entités SSVP voient leur nombre de volontaires diminuer de façon inquiétante, que ce soit pour des raisons de santé, de disponibilité ou à cause de l'augmentation significative du nombre de personnes qui font appel à leurs services (ce qui a pu, parfois, en décourager certains). Certaines Conférences, par manque de volontaires, ont vu leurs activités se ralentir – *si pas s'arrêter* – en 2016... D'autres, qui n'en sont pas encore arrivées à cette décision, voudront peut-être l'envisager en 2017, si une solution n'était pas trouvée...

(Voir article « Help » en page 3).

L'âge moyen de nos volontaires, - que ce soit en province de Liège ou ailleurs – se situe aujourd'hui à près de 63 ans, mais nombre de volontaires ont joyeusement dépassé les 70 ans... et tentent de rester toujours aussi actifs.

Si l'on ajoute à ce constat le fait que nos entités sont de plus en plus sollicitées (par les CPAS, le plus souvent) pour apporter une aide à un nombre de plus en plus élevé de personnes démunies, **l'équation est simple à poser, (mais pas facile à résoudre) :**

Plus (+) de travail, parce que plus (+) de personnes dans le besoin et transfert important des CPAS vers les entités SSVP → avec moins de volontaires pour effectuer les missions = difficulté de plus en plus grande à remplir ces missions...

Alors... Que faire ?

Objectivement, il existe plusieurs « solutions » potentielles mais qui, le plus souvent, porteraient préjudice aux plus démunis que nous accompagnons... si pas à la SSVP. Classons ces solutions de la plus mauvaise à l'idéale :

1° L'entité SSVP cesse ses activités, faute de combattants...

C'est évidemment la plus simple à envisager, surtout lorsque, parmi les rares personnes restant éventuellement disponibles, le moral n'y est plus. **C'est aussi la plus mauvaise des solutions :** non seulement, cela signifierait **la disparition d'une entité SSVP** (nous en sommes actuellement à 75 entités sur la province, contre une centaine, encore actives il y a à peine 10 ans), mais cela signifie SURTOUT que les démunis se voient privés d'une source d'aide, qu'ils peuvent difficilement – ou même pas du tout – reporter vers une autre entité caritative, qu'elle soit de la SSVP ou non...

Conclusion : tant dans l'esprit que dans les faits, cette solution est inacceptable pour un vincentien...

2° Les services offerts aux démunis sont adaptés en fonction de la disponibilité des volontaires actifs au sein de l'entité (tant qualitativement que quantitativement).

Cette solution, nettement plus positive que la première, nécessitera de « faire le point » (*peut-être pour la première fois*) sur ce que peut (veut) encore présenter l'entité : nombre de volontaires souhaitant poursuivre les missions, analyse des capacités à les mettre en œuvre (place, disponibilité de temps, compétences de chacun). Après avoir effectué cette analyse, une **réorganisation du travail**, entre tous, sera à mettre en place.

On ne pourra ignorer les demandes des partenaires sociaux extérieurs (CPAS entre autres), mais peut-être revoir à la baisse l'offre de services qui leurs étaient proposés. (Mieux vaut réduire un peu notre marge de manœuvres que de la faire passer à zéro du jour au lendemain !). Sans compter

que cette mise au point amènera sans doute ces « partenaires » à mieux prendre conscience du travail effectué par nos entités... si pas à l'apprécier (enfin ?) à sa juste valeur.

Quelques exemples d'adaptation de nos services : réduction du nombre de distributions (colis alimentaires), partenariat avec d'autres entités pour regrouper des aides sociales spécifiques, déplacement éventuel d'un(e) A.S. entre deux entités pour la gestion sociale des dossiers, ... (place à votre imagination !).

3° Enfin, dernière solution (la plus optimiste, qui ne porterait pas préjudice aux démunis) : mise en place d'une campagne de recrutement de volontaires « jeunes »

(les 55 ans semblent être les plus disponibles pour l'instant), et nouvelle répartition des tâches, afin d'alléger la mission des plus âgés de nos volontaires, rééquilibrer les charges et amener du sang neuf dans nos entités...

Ceci présuppose une analyse correcte du contenu des missions que l'on souhaite poursuivre (en les modifiant éventuellement), un profil précis du type de volontaire recherché (compétences, disponibilité), une remise en question des responsabilités de chacun (il faut savoir déléguer...réellement), et une préparation en équipe, dans un esprit efficace, démocratique, vincentien, amical et ouvert... Le nouvel arrivant doit se sentir accueilli, accepté, « membre de la famille vincentienne », ...motivé ! C'est à cette SEULE condition que nous pourrions envisager de poursuivre au mieux les missions vincentiennes qui nous sont proposées... Cela présuppose aussi de garder le moral, la foi en l'avenir et la volonté de réussir, à l'image de « Monsieur Vincent ».

M.Bouly.

Comment accumuler les chances de pouvoir recruter un volontaire ?

Il en est du recrutement de volontaires comme de toute autre chose : un peu d'organisation, une idée précise de ce que l'on est et de ce que l'on souhaite devenir, une réelle motivation et une capacité de dialogue ouvrent toutes les portes de la réussite.

1. ORGANISATION

A. Savoir QUI peut être volontaire.

Il existe une loi sur le volontariat qui nous impose certaines règles précises, pour déterminer QUI peut ou non se porter volontaire au sein d'une asbl ou autre association... Le principe général étant que toute personne en âge d'être sur le marché du travail, et disposant d'une allocation allouée régulièrement par un organisme (Chômage, R.I.S., Mutuelle, handicapé, etc) doit obtenir l'accord préalable de cet organisme pour pouvoir effectuer un travail de volontaire (ou bénévole). Le plus souvent, des restrictions seront apportées dans l'exécution du travail de bénévole : horaire, travaux interdits, limite de temps ou durée des prestations... (Seuls les pensionnés sortent de ce cadre, et sont donc a priori les mieux adaptés à effectuer du volontariat sans autre formalité).

B. Bien connaître la structure de votre association.

Etre à même de définir clairement, en peu de mots, votre structure, son organisation interne (qui fait quoi ?), ses objectifs, ses projets, ses besoins (en termes de compétence, de disponibilité-temps, matériel, travaux, etc). Etre informé des besoins actualisés de l'association.

C. Préciser le profil souhaité du (des) futur(s) volontaire(s).

Il ne suffit pas simplement de vouloir devenir volontaire (même si c'est déjà la moitié du chemin !). Il faut aussi que les compétences de celui-ci répondent à un besoin réel de l'association, faute de quoi le volontaire se sentira vite inutile, et perdra sa motivation... Le fait d'avoir établi préalablement un profil (ou plusieurs) de volontaires potentiels permet de répondre immédiatement et efficacement aux candidatures.

2. L'ACCEUIL du candidat.

Il se fera idéalement sur rendez-vous (pour ne pas « mal tomber » dans votre emploi du temps), devant une tasse de café...ou un soda, en y accordant un quart d'heure de votre temps (c'est peut-être un futur collaborateur à vie ???) et toute votre attention.

A. Ses motivations.

Laissez-le d'abord expliquer pourquoi il souhaite faire du volontariat, et expliquer comment il a pensé à votre organisation pour le pratiquer. (La connaît-il bien, l'image qu'il en a est-elle correcte ? A rectifier directement, si besoin est) → Ceci évitera les désillusions ultérieures (de part ou d'autre).

B. Sa disponibilité réelle, ses compétences.

Quelle part de temps peut-il vous consacrer ? Quelles sont ses compétences, son (ses) « Hobbies » ? S'il a déjà obtenu l'autorisation de l'organisme qui lui attribue une allocation (si tel est le cas), y a-t-il des limites imposées ? En a-t-il conscience ?

C. Proposition précise de poste.

Si, après ces préliminaires, votre candidat semble convenir, indiquez-lui quel(s) poste(s) et mission(s) vous souhaiteriez qu'il remplisse (mode de fonctionnement, horaire, charge de travail). Si plusieurs missions sont à remplir, laissez-lui choisir (dans un premier temps) celle qu'il préférerait (on fait mal un job si on le fait contre son gré).

D. Montrez-lui votre association

Si vous pouvez le faire, montrez-lui les lieux de travail, les locaux, magasins, aires de distribution, etc., parlez-lui de vos projets.

E. Présentez-le à l'Equipe en place

Si votre candidat-volontaire est toujours disposé à vous aider, présentez-lui les autres membres de l'équipe en place (s'ils sont présents : inutile de faire venir spécialement tout le monde). Laissez les membres de l'équipe expliquer éventuellement leur travail, et ce qu'ils en retirent comme satisfaction (morale, uniquement... pas matérielle !).

F. Faites-lui faire un essai d'une journée, s'il le souhaite (pour voir)

G. N'oubliez pas de remplir les formalités légales, si besoin est.

a) remplir le formulaire délivré par l'organisme qui allouerait une aide (Forem, Mutuelle, etc), avant toute prise de fonction définitive.

b) Transmettez ses coordonnées au C.N., pour être ajouté sur la liste des volontaires SSVP (Assurances).

H. L'accompagner pour le motiver

Accompagnez-le durant les premiers jours, pour garder intacte sa motivation, et restez à son écoute...

VOUS AVEZ UN NOUVEAU VOLONTAIRE !

HELP !

Nous parlions de Conférences sur le point de mettre la clé sous la porte, faute de combattants...

La Conférence SSVP d'AMERCOEUR (Liège) recherche d'urgence un(e) – (des) volontaire(s) pour l'aider dans l'organisation de sa distribution de vivres (qui devrait reprendre le 18/08 prochain... si l'appel est entendu). Contact à prendre : 0477 / 777 643 (M.Bouly). Merci d'avance aux courageux (-euses) !

ça se passe(ra) / s'est passé (près de) chez vous....

Volontairement Impliqués en Pauvreté : la formation VIP...

Visé : les 15 et 22 février 2017

Complémentaire au témoignage de Mr De Flines, paru dans le Cramignon n° 84, voici le témoignage d'une autre participante à cette activité...

Chacun sait que la réussite de toute présentation est liée à la qualité de sa préparation.

Il a donc fallu préparer soigneusement ces 2 jours de formation.

Cela a nécessité une communication étroite avec Paul, la première difficulté étant de trouver une date qui convienne à un maximum de personnes (pour Paul c'était très important). Il a fallu trouver et réserver un local adapté et aménager celui-ci. Il a fallu penser à l'intendance... notre nourriture physique devait nous permettre d'assimiler toute la nourriture intellectuelle et spirituelle dispensée par cette formation !!

Ces postes ont été assumés par Ghislaine et Reinhold, qui étaient convaincus de l'apport positif de la formation, pour l'avoir vécue eux-mêmes, il y a 1 an. Encore 'merci' à eux !

Nous étions 16 participants, tous membres de SVP Visé. Parmi-eux, des visages connus, mais aussi de visages inconnus. Le tour de présentation et les nominettes étaient en un premier temps, indispensables.

A la fin de la formation, l'investissement de chacun, les partages, les temps de pause autour d'un café, d'un thé, d'un délicieux sandwich ont permis un rapprochement réel entre les participants et une meilleure connaissance des différents services. Que du positif ! Paul et Jean-Yves étaient là pour

soutenir et alimenter notre réflexion.

Ils ont animé les temps de partages (en 'ecclesias' ou petits groupes), avec beaucoup de sensibilité, d'écoute et de pédagogie.

J'ai été 'émerveillée' par la diversité des supports méthodologiques employés (là, c'est l'enseignante qui parle !). Les supports allaient du dessin, au découpage, au mime, en passant par le code de couleur, la vidéo, l'objet symbolique dans le sac à dos ...

Ils étaient conçus pour nous aider à partager notre vécu, à mieux comprendre la réalité sociologique de la pauvreté (faits et chiffres-témoignage), et à trouver ensemble des pistes de 'bonnes pratiques'.

Si je relève la qualité de la présentation, il en va de même du contenu. Pour moi, beaucoup de découvertes, dont la plus dominante sur le plan personnel, est la dignité humaine. **Dignité humaine** évoquée dans 2 animations que voici....

La toile d'araignée

Le manque de revenus entraîne inévitablement des soucis de santé, de savoirs, de logement et de dignité. Chaque situation est un sommet du pentagone dont le corps est une toile d'araignée. Tout est lié ! Un souci de logement impacte un souci de santé ; un souci de santé impacte un souci de dignité ...

La dignité ! Parmi les 5 situations, elle est la plus touchante. Elle habite en permanence, la personne aidée.



V.I.P.

→ Volontairement Impliqués en Pauvreté

Se sentir peu digne, se sentir moche quel poids !

Les chemins qui se croisent

Cette activité (vécue en carrefours), s'articule autour d'une situation très concrète 'mal vécue' par le bénévole ; une situation dont le bénévole se souvient aujourd'hui encore.

Le support est clair (visuellement un grand X) et nos animateurs nous invitent à être très précis. Il y a 2 acteurs, le bénévole et la personne aidée. Il y a rencontre. Il y a un 'avant' rencontre et un 'après'.

Il est intéressant et important de se rappeler que les 2 acteurs viennent avec leur vécu, leurs sentiments, et qu'ils reprennent leur chemin de retour, marqués par ce temps de rencontre.

Si le bénévole repart quelques fois, avec des sentiments mitigés (Je me suis fait avoir ! Pourquoi cet enfant est-il venu chercher le colis alors qu'il devrait être à l'école ? ...), qu'en est-il de la personne aidée ? Sommes-nous parvenus à lui donner un peu d'écoute, un peu de chaleur, un peu de réconfort ?

Janine Jodogne-Rion.

LIEGE / SERAING : PLAN CANICULE 2017 (Pour que les beaux jours ne deviennent pas une souffrance)

Le Relais Social du Pays de Liège a imprimé deux petits folders (l'un pour Liège, l'autre pour Seraing), reprenant toutes les informations utiles aux personnes dans le besoin (où manger, se poser, dormir, se doucher, se soigner, lessiver, les CPAS, points d'eau et fontaines), accompagnées d'un plan précis (nom des rues, lignes de bus, etc). Ces folders peuvent être obtenus en contactant le Relais Social

Siège principal : Rue des Guillemins, 52 - 4000 LIÈGE.

Pour contacter ce service : Téléphone : 04/2305370 - Téléphone (2) : 04/2305371 - E-mail : info@rspl.be - Website : <http://www.rspl.be>.

Vous pouvez également vous adresser au **C.P.A.S.** de la commune, qui dispose de ces folders.



ça se passe(ra) / s'est passé (près de) chez vous.... (suite)

**Le charisme vincentien : 400 ans d'âge (1617-2017)
et toujours d'actualité !**

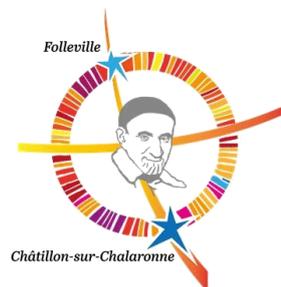
La spécificité de la Famille vincentienne est de servir le Christ en servant les pauvres. Dans notre relation aux pauvres, c'est Jésus-Christ que nous rencontrons.

Le 1er août 1617, Vincent De Paul arrivait à Châtillon- les- Dombes.

Le 30 septembre 2017, ses descendants spirituels de notre diocèse, les membres de la Famille Vincentienne dont les Vincentiens de notre province, se donnent rendez-vous au Poverello à Banneux.

Programme (Poverello / Banneux)

9h30	Accueil
10h00	Ouverture spirituelle par le Père Daniele Martello , CM(Lazariste) et Président du Conseil de la Famille Vincentienne.
10h15	« Les composantes du charisme vincentien » Tables rondes et témoignages.
12h15	Moment de convivialité, le casse-croûte partagé. Chacun apporte un pique-nique. Potage, café, eaux et jus seront sur place.
13h30	Quel(s) pas pouvons-nous faire pour grandir dans le charisme vincentien ? Séquences vidéo, focus sur l'essence du charisme, échanges -carrefours.
15h00	Pause
15h45	Conclusion eucharistique. Que cette journée soit un Folleville et un Châtillon !
16h30	Clôture.



**P.A.F libre participation aux frais.
Inscriptions à envoyer à Christiane
Preud'homme pour le 11 septembre.
Mail :jeanpreudhomme@skynet.be
Tél : 04/275 12 74**



Rappel / Info – Voir invitation en p.7
Retraite Fospi-Vospi
à l'abbaye bénédictine de Wavreumont ,
du 13 au 15 octobre 2017.



Merci

**La Traille
ENGIS**

Président-fondateur de "La Traille", ancien président de la conférence et du conseil particulier d'Engis (ou de la Haute Meuse liégeoise), ancien membre éminent du Conseil provincial de Liège et vice-président du conseil national de Belgique, artisan notable du renouveau de notre Société en province de Liège et, à ce titre, précurseur du même renouveau dans notre pays, **Lucien Dardenne vient de perdre Josée, son épouse.** Bien que n'ayant, à ma connaissance, jamais fait officiellement partie de notre Société, **Josée fut, pour son mari, une**

conseillère précieuse et un soutien sans lequel, Lucien n'aurait jamais pu réaliser son travail socio-caritatif exemplaire. A mes yeux (je l'ai vue à l'oeuvre), la principale qualité de Josée était une inimitable modestie qui, jointe à une patience, à une ténacité et à un humour peu communs, lui ont permis de s'associer vraiment, humblement, courageusement et dans l'ombre, à tout ce que le Seigneur, saint Vincent Depaul et le bienheureux Frédéric Ozanam ont suggéré à son mari d'entreprendre.

(s) Robert Thonon.

N'hésitez pas à communiquer au CRAMIGNON (suffisamment à temps !) les dates et détails de vos festivités : vous serez ainsi assurés de la plus grande audience possible parmi les amis Vincentiens... N'oubliez pas de mentionner la DATE, l'HEURE, le LIEU (et le prix, éventuellement), ainsi que toutes les données que vous estimerez utiles... La Rédaction.

**POUR LE PROCHAIN
CRAMIGNON (N° 86)**

Merci de nous faire parvenir avant fin août prochain, vos articles destinés à notre numéro de Septembre (vers 15/09).

**Rédaction et administration
(c/o Mme Franz)
rue de l'Ecole technique, 14
4040 Herstal**

Tel. 042/64.99.65

Nouveau n° Fax 042/64.32.84

Email : consprovlg@skynet.be



Merci



*Le fruit est la récompense du jardinier.
Nous partageons aujourd'hui la récolte
de paix et d'amour que tu as semée.*

*Merci pour tant de sympathie
lors du décès de*

Michel Dormal

Aug, 16/11/1933 - 12/04/2017

Betty, ses enfants et petits-enfants.

Il y a vingt ans, Michel Dormal a instauré la Conférence Père Damien de Saint-Vincent de Paul à Héron – Couthuin. Ce fut un homme remarquable et très bon. Il nous manque beaucoup pour ses bons conseils et son dynamisme.

Maggy Wéra.

Le Conseil provincial échange et vous informe... un peu sur tout.

PROTHESES DENTAIRES AMOVIBLES (Totales ou partielles) GRATUITES.

Ainsi que cela a été rappelé lors de notre dernière Assemblée Générale, les stages des élèves de denturologie reprendront en septembre prochain. Vous pouvez donc m'envoyer les inscriptions via le responsable (président) de votre entité. Pour cela, j'ai besoin de connaître les NOM, PRENOM et N° de TEL. Ou de GSM, et éventuellement l'ADRESSE de chaque bénéficiaire intéressé de votre entité. Il est aussi utile de savoir si la personne n'a plus de dents (pas de chicots non plus), auquel cas elle est prioritaire.

Dans les autres cas, il est nécessaire que les dents soient en bon état et d'effectuer si nécessaire une ou plusieurs visites chez le dentiste pour qu'il en soit ainsi. Cela est indispensable pour que les prothèses puissent être placées. Si ce n'est pas le cas, la personne sera renvoyée chez le dentiste.

J'enverrai la liste des inscriptions au responsable des denturistes fin août, ainsi que les inscriptions plus tardives.

Les stages ont lieu uniquement le samedi (avant-, ou après-midi selon les disponibilités), 14 rue de l'Ecole Technique à 4040 Herstal.

Jean Grandjean.



*En page 2 de ce Cramignon, nous évoquons les entités SSVV en péril, faute de volontaires. Voici un deuxième appel au secours, celui du **Relais St Joseph à VERVIERS**, dont Christiane Preud'homme, avec une équipe réduite, tente de maintenir les activités à la hauteur de la demande des plus démunis, de plus en plus nombreux dans cette zone particulièrement défavorisée... **Merci par avance aux futurs bénévoles, qui souhaiteraient répondre à cet appel au secours... Et, à défaut d'être directement concerné, n'hésitez pas à en parler autour de vous.***

Le Relais Saint-Joseph, entité SSVV, de Verviers cherche deux chauffeurs de camionnette (Fiat Ducato), expérimentés « en messagerie » disposant du permis « B ». Les prestations seront à partager entre ces deux volontaires-bénévoles.

Contact : Ch. Preud'homme. Tél : 04/275 12 74

Lors de l'Assemblée Générale du 17 juin dernier, le **Budget** présenté incorporait la part d'aides que le Conseil Provincial (soutenu par le Conseil National) attribuait aux entités en difficulté. Notre confrère de **Visé** avait posé la question de savoir dans quelle mesure la proposition (calcul) qu'il avait faite en 2016 avait été prise en compte. Nous lui avons répondu posi-

tivement, précisant aux membres présents qu'un courrier détaillé et explicatif leur serait envoyé sous peu. C'est chose faite, et les Présidents des différentes entités de la SSVV Liégeoise ont reçu un courrier leur détaillant les aides accordées en fonction du Budget 2017 approuvé, et le mode de répartition utilisé (calculé en partie selon la méthode proposée par

notre confrère de Visé, pondérée de façon à répondre à nos impératifs budgétaires pour 2017). Le Conseil Provincial veut ainsi rester à l'écoute de vos suggestions. **Le Trésorier.**



Réforme attendue des points A.P.E. et des aides à l'emploi.

(suite du feuilleton légal...)

Les informations reprises dans notre n° 84, pour ce qui touche à l'aide à l'emploi (A.P.E.) sont devenues en partie obsolètes : les remous récents, en termes de gouvernance Régionale, ont fait que le projet de loi a été mis temporairement en attente... Nous vous garderons informés de la suite de ce dossier, au fur et à mesure que les étapes d'adoption du projet de décret, du décret lui-même et des arrêtés d'exécution seront votés.

Asbl « Le Panier Solidaire ». La Table Alimentaire de Liège.

Ces deux institutions liégeoises se réunissent régulièrement, afin d'adapter, autant que faire se peut, par un processus démocratique qui réunit tous les intervenants, les réponses aux problèmes qui se présentent sur le terrain de l'aide alimentaire. Le Conseil Provincial de Liège, représenté dans ces deux institutions, s'évertue à être votre porte-parole, en y répercutant les soucis que vous rencontrez quotidiennement sur le terrain. N'hésitez pas à nous contacter si vous le jugez utile.

Contact : M. Bouly – 0477 777 643

Accompagnement-social@horizons-nouveaux.be

de St Vincent de Paul de Loncin pendant de nombreuses années. Jusqu'à la fin de sa vie, il a assumé les fonctions de secrétaire de la conférence.

Il a été décoré de la médaille de St Lambert, récompense propre au diocèse de Liège, ainsi que celle de la Société de St Vincent de Paul.

On se souvient de sa démarche décidée dans les rues de Loncin au secours de l'une ou l'autre détresse. Chrétien convaincu et fidèle pratiquant, il a été visiteur de prison et portait également la communion aux malades de la paroisse.

Donner du temps aux autres est l'insigne délicatesse de l'amour de l'autre. Témoignage de la charité chrétienne, tellement nécessaire dans une société individualiste et matérialiste.

Merci Seigneur de nous avoir permis de le connaître .

Puisse-t'il, du haut du ciel, continuer à veiller sur sa conférence et susciter de nouveaux missionnaires de la charité Saint Vincentienne.

Jean Crismer

INVITATION – FOSPI / VOSPI – Wavreumont

La Fospi- Vospi invite les membres de la Société Saint -Vincent de Paul

à la retraite organisée en l'abbaye de Wavreumont, les 13 ,14 et 15 octobre 2017.

Un week-end au rythme de la vie des moines et de leurs offices ; des temps de silence et de partage ; des témoignages ; un cadre propice à la fraternité et au ressourcement.

Informations pratiques

Adresse: Monastère Saint-Remacle, Wavreumont n°9. 4970 STAVELOT. Tél : 080/862 318

Accueil : **vendredi 13 octobre** de 17h à 18h00.

Clôture : démarche 15 octobre vers 16H30.

PAF : 60 EUR à payer sur place (ce montant ne doit pas être un frein)

Inscription avant le 1er octobre auprès de Christiane Preud'homme

E-mail : jeanpreudhomme@skynet.be Tél : 04 / 275 12 74

Merci d'apporter si possible gants et serviettes de toilette, taie d'oreiller, draps de lit ou sac de couchage (tous les lits sont d'une personne). Il est généralement prudent de se munir de vêtements chauds.

L'équipe FOSPI- Vospi (Formation – Spiritualité) a pour mission, au sein de la Société Saint- Vincent de Paul en Belgique, de développer et soutenir la spiritualité vincentienne, d'organiser et encourager la formation des membres et responsables. Son président : Adrien de Vreese ; son aumônier : l'Abbé Michel Goeman. Christiane Preud'Homme.



ANS
Entraide &
Partage
LONCIN

Pierre Leroy est retourné près de Celui qu'il a si bien servi durant tant d'années, et à la paroisse, et parmi les membres de la Conférence de St Vincent de Paul de Loncin.

Il a assumé les fonctions de président d'Entraide et Partage d'Ans et également président de la Conférence



Saint Vincent-de-Paul sur Internet

Site WEB de la Province :

<http://ssvplg.hautetfort.com>

Si vous souhaitez y insérer des textes (en pdf si possible) et /ou des images (en format jpg si possible), vous pouvez les envoyer à

J.Grandjean@ulg.ac.be

Site WEB de la Fospi :

<http://fospi.over-blog.com>

Site WEB national :

<http://www.vincentdepaul.be>

Editeur responsable :

Jean Grandjean,
rue du Chêneux, 3
4130 Esneux